

Prévention Sécurité routière



Club Entreprises
Rhône

Charte d'engagement
2013 - 2016

**« On a tous une parcelle de la réponse
et c'est en mettant en commun nos expériences et nos connaissances
que l'on trouve une solution adaptée à chacun »**

Conception graphique : Marion Hercé

Coordination : pôle organisationnel

Crédit photographique : I Stock Photo : Anouchka, Benedek, Volfoni , JakezC

Fotolia.com : BrunoH, B. Wylezich, Benjamin Haas

Impression : Chaumeil

© Club Entreprises Sécurité routière du Rhône

Le mot du Préfet

Stéphane ROUVÉ,
Préfet délégué pour la défense et la sécurité



Parmi les accidents du travail, la part de ceux liés à la circulation reste aujourd'hui bien trop importante.

Dans le Rhône, le partenariat engagé, depuis de nombreuses années, par les entreprises avec le soutien de la préfecture du Rhône s'est concrétisé par la création du Club Entreprises Sécurité Routière 69.

Le dynamisme de ce club et de ses membres, dont je salue l'engagement, a permis d'en faire l'un des outils les plus efficaces de la politique locale de sécurité routière.

La charte signée aujourd'hui rappelle la volonté et la détermination du Club d'être un espace de réflexions et d'échanges toujours évolutif.

Pour la préfecture du Rhône, le Club Entreprises Sécurité Routière est un partenaire essentiel pour impulser une dynamique de sécurité routière auprès des professionnels. Continuer de réduire l'accidentalité routière dans le milieu professionnel est indispensable pour atteindre l'objectif national qui vise à passer sous la barre des 2000 morts en 2020.

Le Préfet
délégué pour la défense et la sécurité

Stéphane ROUVÉ

sommaire

Engagements communs	6
Fonctionnement et règlement	9
Engagements des membres	13
Signatures	82
Annuaire	84

1999

création du club

3^{ème}

charte signée
avec l'État

4078

visites/an sur le blog

31 abonnés Twitter

3

partenaires
institutionnels

13

stagiaires ISRE

21

signataires

40

membres actifs

Les chiffres
clés





LE CLUB ESR 69 LES ENGAGEMENTS COMMUNS

Fédéré autour de la Préfecture du Rhône, de la MACIF et de la CARSAT en tant que partenaires, le Club Entreprises du Rhône a pour vocation le partage des bonnes pratiques en matière de prévention du risque routier (PRR) en milieu professionnel.

Le Club est une représentation fidèle de la diversité économique, industrielle et administrative du département et s'adresse à toutes les entreprises, quelles que soient leur taille et leur branche d'activité.

Depuis 1999, date de sa création, le club

- compte aujourd'hui 40 membres,
- a signé 3 chartes entre l'État et les entreprises,
- a créé un blog dédié à ses actions,
- a institué des ateliers thématiques,
- et propose également à ses membres une formation spécifique « Intervenant Sécurité routière en Entreprise » (ISRE).

Le Club est un lieu de reconnaissance pour les préventeurs et un lieu de promotion des actions de prévention menées en entreprise.

Il ambitionne d'associer d'autres entreprises à une démarche « sécurité routière » et aux travaux menés par le Club.

Il accompagne tout type de structure dans l'élaboration de son PRR, notamment au niveau de la communication, de la prévention et de la sensibilisation.

Les membres s'engagent à participer aux travaux du club dans le cadre des groupes thématiques.

L'engagement peut se faire annuellement sans signature de charte, comme il peut s'effectuer sur 3 ans dans le cadre d'une signature de charte.





« L'expérience de préventeurs au service de la maîtrise des risques routiers en milieu professionnel »

RÉFLEXIONS ET ÉCHANGES

Le Club est un **espace de réflexions et d'échanges** entre professionnels sur de nombreux thèmes, qu'il s'agisse du risque routier en mission ou lors des trajets « domicile-travail ». Il a pour objectif de réunir tous les acteurs concernés par ces risques : entreprises, assureurs, partenaires préventeurs du risque routier et pouvoirs publics.

Dans le souci de partager l'information et de développer l'esprit « prévention du risque routier », le club a notamment été à l'initiative de plusieurs créations pratiques :

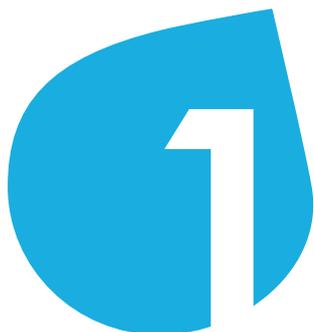
- **Un site d'information** régulièrement mis à jour avec possibilité d'inscription à une newsletter : <http://clubesr69.over-blog.com>
- Une présence active et nourrie **sur le réseau social** « Twitter » : @Club_ESR_69
- La mise en place d'une **formation ISRE** (Intervenants de Sécurité routière en Entreprise – titre validé par la Préfecture du Rhône) qui s'adresse à tous ceux qui de près ou de loin travaillent en prévention du risque routier : Préventeurs, référents, formateurs, accompagnants...

Il s'agit d'une formation de 3 jours non contigus pour une gestion du temps plus rationnelle. Issue d'une démarche solidaire du Club Entreprises Sécurité routière 69, un tarif intéressant, par personne et par jour permet à un plus large panel de structures d'accéder à cet outil.

Les objectifs de cette formation sont surtout concrets :

- Situer sa fonction et son rôle dans un PPRR.
- Communiquer autour de la prévention du risque routier.
- Construire son argumentation sur la prévention du risque routier.
- Synthétiser ses connaissances et adapter le message selon les publics.
- Imaginer ou appliquer des méthodes de communication propres à la prévention.

SON FONCTIONNEMENT



Le pôle organisationnel

Le pôle organisationnel définit la politique générale. Il assure la réflexion stratégique et la coordination du Club.

Deux missions lui sont allouées :

- Épurer, organiser et conceptualiser.
- Être force de proposition d'actions de sensibilisation et de prévention transversales.



Les partenaires

Les partenaires valorisent, communiquent et diffusent de manière optimale les actions mises en place par le Club.

Réunissant leurs compétences complémentaires pour l'accompagner et l'alimenter, ils offrent une meilleure lisibilité au club et optimisent les outils et services à disposition.



Les groupes de travail

Il s'agit d'ateliers constitués par les membres du Club autour de thématiques choisies. Ces ateliers portent des thématiques à la fois transversales et spécifiques et sont représentatifs des problématiques de chacun des membres du club.

Leur rôle est d'être force de proposition d'actions sur la thématique définie.





LE CLUB ESR 69

SON RÉGLEMENT INTÉRIEUR



Article 1

Organisation et statuts des membres

Le Club est constitué de deux entités :

- Un pôle organisationnel composé de membres partenaires et de membres fondateurs
- Un pôle technique composé de membres signataires et de membres adhérents



Article 2

Présence, participation et décisions

Chaque membre assiste au minimum à une réunion plénière par an.

Chaque membre participe aux ateliers thématiques proposés par le Club.

Les décisions sont votées à la majorité des membres présents en réunion plénière, chaque entreprise disposant d'une voix. Le vote est validé quand le quorum atteint au moins la moitié des membres signataires et des membres du pôle organisationnel non-nécessairement signataires. Chaque membre a la possibilité de voter par procuration en déléguant son pouvoir à un autre membre du Club.



Article 3

Engagement et respect

Les membres s'engagent à respecter les valeurs du Club telles que : l'écoute, le dialogue, l'action et la valorisation de la politique sécurité routière en entreprise.

Les membres s'engagent à promouvoir le Club auprès des publics extérieurs, ainsi que la Sécurité routière au sens large.

Les membres s'engagent à adopter une attitude responsable et citoyenne au regard du partenariat avec l'État et la Préfecture du Rhône.

Les membres s'interdisent d'utiliser le Club à des fins commerciales.



Article 4

Contribution, assistance et communication

Les membres contribuent au bon fonctionnement du Club. Ils sont disposés à accueillir, si besoin est, le Club au sein d'une de leur entreprise.

Avant tout engagement de dépenses, le Club soumet à ses membres un budget ou un devis qui sera présenté en amont des réunions pour décision en séance et qui sera voté selon les modalités précisées en article 2 du présent règlement. Les membres signataires bénéficient de tarifs préférentiels.

Les membres assistent le Club au niveau logistique, matériel et humain dans la mesure de leurs possibilités.

Les membres savent être force de proposition sur les thèmes des ateliers à mettre en place.

Les membres contribuent à alimenter le blog du Club, en fournissant des propositions d'articles sur les thèmes de la prévention du risque routier en entreprise.

Le Club se réserve le droit de définir sa communication en fonction des différents statuts de ses membres.

LE CLUB ESR 69

LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES SIGNATAIRES



HOTEL DU DEPARTEMENT

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

Préfecture du Rhône



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Chargé de veiller à la permanence et à la cohérence des interventions de l'État, le préfet doit assurer la sécurité et les libertés publiques de nos concitoyens et veiller à l'application des réglementations. Il a ainsi un rôle de pilotage, d'animation et d'incitation au cœur de l'ensemble des politiques mises en œuvre localement.

Dans ce cadre, le bureau de la sécurité routière est chargé d'élaborer et d'animer la politique locale de sécurité routière.

Il met en œuvre et participe aux actions répondant aux objectifs définis. Il soutient les actions organisées par les différents partenaires en proposant le concours d'intervenants bénévoles spécialisés, de la documentation et des outils pédagogiques.

Il l'a dit...



Tous victimes ou auteurs potentiels d'un accident, nous sommes ensemble en charge de la sécurité routière. L'entreprise a donc, elle aussi, un rôle important à jouer pour lutter contre l'insécurité routière au sein du milieu professionnel."

Stéphane ROUVÉ,
Préfet délégué pour la défense et la sécurité.

500

JOURNÉES/ACTIONS
ORGANISÉES PAR LA
PRÉFECTURE.

Chaque année, la préfecture participe, directement ou indirectement, à l'organisation de 500 journées/actions, ce qui permet de sensibiliser en moyenne 75 000 personnes à la prévention du risque routier, tous âges et modes de déplacements confondus.



Actions particulièrement marquantes

La préfecture réalise des actions de sensibilisation de son personnel et s'assure de la mise en œuvre des plans de prévention par les administrations de l'État au bénéfice de leurs agents.

Au titre des actions extérieures, il peut être signalé :

Pour les publics vulnérables : la conception et la réalisation, aux côtés du Grand Lyon, d'un hors série d'une revue pour enfants, tiré à 45 000 exemplaires à travers laquelle les enfants peuvent s'initier, de façon ludique, à la sécurité dans la rue.

Pour les motards : la création du site internet Reso-Moto : ce réseau regroupe des accessoiristes, des concessionnaires moto, des moto-écoles. Il permet l'échange d'informations et de conseils entre motards. Des journées-moto sont proposées aux motards, en collaboration avec une moto-école, pour réactualiser leurs connaissances en matière de maniabilité, de freinage d'urgence, de trajectoire...



Objectifs - Plan d'actions

Au sein du club entreprises sécurité routière, l'objectif de la préfecture est de contribuer à la lutte contre les accidents de la circulation liés aux déplacements professionnels. C'est ainsi qu'elle soutient la formation des Intervenants de Sécurité Routière en Entreprise afin de développer un réseau de compétences au sein des entreprises.

Pour les quatre années à venir, le bureau de la Sécurité Routière de la préfecture du Rhône s'engage à soutenir les signataires de la charte qui souhaitent mettre en œuvre des programmes d'actions de sécurité routière en interne.

Pour cela, il leur propose :

- de la documentation (affiches, dépliants, documentations diverses...),
- des outils pédagogiques pour des actions de prévention,
- des intervenants bénévoles spécialisés en sécurité routière pour animer des actions de sensibilisation,
- la diffusion régulière de l'actualité Sécurité routière nationale et départementale,
- la diffusion de la réglementation en matière de sécurité routière.

AIR LIQUIDE

TM

www.airliquide.com

Air Liquide France Industrie



AIR LIQUIDE

FRANCE INDUSTRIE

Air Liquide France Industrie est une filiale du Groupe Air Liquide, qui regroupe l'ensemble des activités de production et de commercialisation des gaz industriels du Groupe en France, avec 3 branches d'activité complémentaires : Grande Industrie, Industriel Marchand et Électronique.

La filiale compte 2700 personnes, réparties sur 80 sites à travers l'ensemble du territoire, et sert plus de 300 000 clients, de l'artisan aux industriels de la pétrochimie, des laboratoires d'analyse au secteur des semi-conducteurs et à la métallurgie.

Ils s'engagent...

La sécurité est la priorité du Groupe Air Liquide. L'engagement pour la sécurité routière se traduit par de nombreuses actions de terrain.



Prévention du risque routier

- Sensibiliser, former l'ensemble des collaborateurs.
- Renforcer la collaboration avec les entreprises de transport sous-traitantes.
- Améliorer de manière continue les matériels (programmes d'entretien, nouveaux matériels).
- Analyser tous les accidents et incidents et diffuser les retours d'expérience.



DE KMS/AN
PARCOURS.



En Région Rhône-Alpes, les équipes "Industriel Marchand" d'Air Liquide France Industrie représentent : 260 salariés sur 6 sites, dont 70 itinérants et 190 sédentaires.

Nos collaborateurs utilisent tous les types de véhicules :

- véhicules légers personnels,
- véhicules professionnels pour les techniciens et responsables de vente,
- camionnettes aménagées pour le transport des gaz en bouteilles destinées aux chargés de service.

Près de 50 conducteurs Poids lourds sous-traitants assurent les livraisons de gaz sur la région Rhône-Alpes Auvergne. Au-delà des exigences réglementaires, Air Liquide France Industrie habilite ces conducteurs selon un processus exigeant : âge minimum, expérience-citerne, test psychotechnique, périodes de compagnonnage, stage métier gaz industriels. Ces conducteurs utilisent des tracteurs, qui sont réceptionnés par des équipes techniques Air Liquide et doivent répondre aux dernières normes de sécurité et environnementales en vigueur.

Kilométrages totaux parcourus par l'ensemble de ces équipes = près de 7 Millions de km par an.

- Trajet (domicile-travail) : 1 000 000 kms
- Missions (techniciens et commerciaux) : 750 000 kms
- Transport Matières Dangereuses : 5 250 000 kms



AIR LIQUIDE et la sécurité

- Un engagement depuis de longues années, au travers d'une politique sécurité symbolisée dès 1984 par ZÉRO ACCIDENT puis LA SÉCURITÉ d'abord ensuite penser SÉCURITÉ agir EN SÉCURITÉ
- La maîtrise du risque routier est une priorité pour Air Liquide France Industrie Rhône-Alpes Auvergne



Plan d'actions

Pour les collaborateurs Air Liquide France Industrie

- Formation : tous les nouveaux arrivants suivent une journée de stage à la conduite préventive. Les itinérants bénéficient de recyclage régulier.
- Animations régulières pour tous (mois de la sécurité, participation au programme Sécurité routière du groupe Air Liquide).
- Audits : contrôles des véhicules, visites comportementales de sécurité au volant par la hiérarchie.
- Prévention comportementale : interdiction de téléphoner en conduisant (avec ou sans kit mains libres).
- Véhicules techniques dédiés avec séparation conducteur et équipements d'intervention.

Pour les conducteurs Poids lourds sous-traitants

- Démarche commune avec les transporteurs.
- Réunions conducteurs régulières (échanges, sensibilisation sur les accidents, vidéos).
- Formations habilitantes (au-delà des obligations réglementaires).
- Accompagnement individuel du conducteur par un moniteur du transporteur et un formateur Air Liquide France Industrie.
- Formalisation du retour d'expérience à travers une information trimestrielle.
- Visites comportementales de sécurité.



BAYER SAS



Bayer en France compte 3415 collaborateurs répartis sur 14 implantations. Ses activités sont réunies au sein de trois entités, Bayer HealthCare, Bayer MaterialScience et Bayer CropScience.

Les solutions HealthCare sont utilisées pour le diagnostic, la prévention et le traitement des maladies et contribuent à optimiser la qualité de vie de chacun.

Animal Health préserve la santé des animaux de compagnie et d'élevage par la prévention et le traitement des maladies infectieuses et parasitaires.

Bayer MaterialScience fournit des matériaux à hautes performances dans les secteurs de l'automobile, de l'électricité et de l'électronique, du bâtiment et de l'ameublement.

Bayer CropScience est le leader mondial du secteur agrochimique. Ses activités sont structurées en trois divisions : Crop Protection pour la protection des grandes cultures, Environmental Science pour la protection des jardins et des espaces verts, bio-science pour la recherche, le développement et la vente de semences et de traits génétiques ainsi que le développement de solutions technologiques pour l'enrobage et le pelliculage des semences.



Retour d'expériences

Bayer compte près de 1200 salariés itinérants essentiellement commerciaux et techniciens parcourant environ 47 millions de km par an, le risque routier est l'un des tous premiers risques accidentels identifiés dans l'entreprise.

S'ajoute l'ensemble des salariés affectés aux laboratoires de recherche et de technologie, usines, sièges sociaux exposés quotidiennement au risque « trajet domicile travail ».

Objectifs

Poursuite des actions de formation à la prévention à destination des personnels sédentaires et des itinérants en particulier pour les jeunes conducteurs.

- Audit de conduite
- Formation à la conduite préventive et à l'écoconduite
- Adaptation du parc de transport de matériels aux conditions d'arrimage des charges en sécurité.

Mise en place de campagne de communication sur les grands thèmes de la sécurité routière notamment la prévention du risque alcool, drogue et médicament avec la participation de la médecine du travail.



Réalisation et résultats

Prévention du risque trajet et écoconduite

Près de 900 salariés sédentaires ont bénéficié d'une formation à la prévention du risque trajet domicile travail et à l'écoconduite ces deux dernières années. Cette action est amenée à se poursuivre au sein des sites de production notamment.



Prévention du risque routier chez les jeunes embauchés

Parallèlement, l'effort continue de se porter sur l'accueil sécurité routière des jeunes embauchés et des saisonniers en région. Grâce à cet accueil renforcé, dispensé sous la responsabilité des responsables hiérarchiques, l'entreprise ne déplore aucun accident corporel depuis plus de 6 ans dans cette catégorie de population statistiquement considérée comme la plus vulnérable vis-à-vis du risque routier.

Formations spécifiques

Le transport ponctuel de matériels lourds utilisés pour la réalisation de certains essais agronomiques au champ a nécessité la mise en place de formations adaptées des conducteurs à la conduite d'ensembles routiers ainsi qu'aux bons arrimages des charges.

À l'issue, un plan d'action a par la suite été mis en place pour le renouvellement de matériels de transport et d'arrimage conformes et adaptés, l'installation de points d'ancrage supplémentaires sur les matériels existants.

3415

**COLLABORATEURS
REPARTIS SUR 14
IMPLANTATIONS**



BTP Rhône



Affiliée au plan national à la FFB (Bâtiment) et à la Fntp (Travaux Publics), la Fédération des Entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics du Rhône regroupe près de 800 entreprises dont la moitié sont des entreprises artisanales et de toutes spécialités en Bâtiment et en Travaux Publics.

Elle représente les intérêts de la profession, assiste et accompagne les entreprises dans toutes leurs préoccupations au quotidien et dans tous les domaines de l'entreprise, elle assure l'information et la promotion des métiers auprès des jeunes, propose des formations adaptées et développe des partenariats indispensables à ces objectifs.

Il l'a dit...



Seconde cause des accidents mortels dans le BTP, le risque routier doit d'être appréhendé par chaque dirigeant d'entreprise "

Gilles COURTEIX,
Président de BTP RHÔNE

**Plus de
30 000**

**SALARIÉS DANS LE BTP SUR
LE DÉPARTEMENT DANS NOS
ENTREPRISES ADHÉRENTES.**



Actions marquantes

Dans le cadre de la journée nationale de la prévention organisée par la Fédération Française du Bâtiment qui s'est tenue en 2011, près de 400 apprentis ont participé à une journée de sensibilisation au risque routier. Chaque apprenti a participé à une session de 2 heures sur ce thème en suivant l'outil pédagogique développé par la Fonction du BTP : « Pacte BTP ».

Les jeunes apprentis ont ensuite pu débattre avec un jeune accidenté du travail qui les a sensibilisés à la bonne utilisation des EPI en s'appuyant sur sa propre expérience.

Enfin, les apprentis ont pu se rendre sur les stands des partenaires à cette opération et tester des simulateurs 2 roues, 4 roues écoconduite et voiture tonneau.

Un concours sur la base d'un Quizz en relation avec les thèmes abordés lors de la visite a été organisé, avec une remise de lot pour les gagnants du tirage au sort.



Objectifs - Plan d'actions

La Fédération propose à ses entreprises adhérentes de participer à des sessions d'information organisées par la Fondation du BTP sous l'appellation « Pacte BTP ».

La Fédération se fait également le relais des actions menées par les différents organismes de prévention du BTP (OPPBT, BTP Santé Prévention, CARSAT, BTP Santé au travail...) en priorisant l'information et la sensibilisation des jeunes en formation (apprentis et autres) par le développement d'actions communes avec les centres de formation en s'intéressant notamment aux problématiques relatives aux deux roues.

CARSAT Rhône-Alpes



La CARSAT Rhône-Alpes est un organisme régional de la Sécurité sociale, géré par des partenaires sociaux. Dans le cadre de ses missions de Service public, elle est notamment l'assureur social des entreprises de la région contre les risques Accident du Travail (AT) et Maladies Professionnelles (MP).

Elle réalise le suivi statistique des sinistres, le calcul des cotisations AT/MP des entreprises, l'animation et la coordination de la prévention des risques professionnels

Il l'a dit...



Organiser la mobilité sécurise durablement les déplacements "

**Jérôme CHARDEYRON,
Directeur des risques professionnels
et de la santé au travail**



Actions particulièrement marquantes

La CARSAT Rhône-Alpes s'est mobilisée pour la prévention du risque lié aux déplacements « Trajet » et « Mission » notamment par :

- L'animation de colloques centrée sur une prise en compte du risque mission dans l'évaluation des risques professionnels avec élaboration d'un plan de prévention.
- L'organisation de rencontres sur le thème de la mobilité.
- La production de documents concernant :
 - Les statistiques régionales AT/MP routiers mission et trajet
 - Un livre blanc pour la prévention du risque trajet.
 - Un livre blanc pour une utilisation en sécurité des Véhicules utilitaires légers
 - Une brochure régionale pour une aide à la formalisation du Plan de Prévention du Risque routier.
- La formation de personnes ressources en prévention du risque routier en entreprise
- Une expérimentation sur la conduite en sécurité d'un VUL dans le cadre de la conduite accompagnée de jeunes conducteurs en contrat d'apprentissage (AJC Pro : Accompagnement de Jeunes Conducteurs)
- Une participation à l'élaboration des Plans de Déplacement Inter-Entreprises, permettant une prise en compte du risque trajet en complément des thèmes environnementaux

Objectifs - Plan d'actions

La CARSAT-RA poursuivra les actions de prévention des risques mission et trajet, énoncées ci-dessus et développera des partenariats avec les acteurs institutionnels, territoriaux, privés et les collectifs d'entreprises.



Retraite
& Santé
au travail
e
omté

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes

Votre Carsat vous informe

**L'offre nationale de formation
de l'Assurance maladie risques professionnels et de l'INRS**

Compétences de base
en prévention

Prévention des risques
professionnels liés à
l'activité physique PRAP

Sauvetage
du travail

Évaluation des risques
professionnels

Prévention des risques
psychosociaux

Formation de formateurs



Référence de formations en santé et sécurité au travail





COLAS

Rhône-Alpes

Auvergne



Le Groupe Colas est présent dans tous les métiers liés à la construction et à l'entretien des routes et de toutes les autres formes d'infrastructures de transport, d'aménagements urbains et de loisirs, d'équipements industriels et commerciaux : routes, autoroutes, pistes d'aéroport, plateformes logistiques, voies de transport en commun en site propre, parcs de stationnement...

Filiale du Groupe Colas, Colas Rhône-Alpes Auvergne compte 4300 collaborateurs, répartis sur 14 départements et 5 Directions régionales.

34 relais Sécurité routière œuvrent au quotidien sur le terrain afin de déployer les actions nécessaires à la sécurité de tous. En 2012, plus de 9700 actions sécurité ont été réalisées et 1303 audits de conduite menés.

Il l'a dit...



Plus qu'un objectif, la sécurité routière est devenue une valeur du Groupe Colas, nous construisons des routes toujours plus sûres pour les usagers en veillant à l'intégrité physique de nos 4300 collaborateurs. "

Philippe GUILMANT,
PDG de Colas Rhône-Alpes Auvergne



Actions marquantes

Quelques actions « phares » de ces derniers mois

- La nomination d'un coordinateur « transport » dans le cadre d'une nouvelle politique « transport » lancée par le Groupe Colas en 2011. Son Rôle ? Animer 75 relais « transport » terrain, assurer sécurité et respect des réglementations.
- Le déploiement du projet Cleanergie. Objectif ? Réduire sa consommation de carburant et adopter définitivement une conduite apaisée.
- Le bridage des VUL à 110 km/h ;
- L'installation de caméras de recul sur tout le parc matériel roulant : engins, camions VL VUL ;
- Une Campagne d'affichage sur la réduction des énergies .



Objectifs - Plan d'actions



2013-2016 : La poursuite des actions sécurité au quotidien

L'objectif est de rendre le collaborateur « acteur de sa sécurité et de celle des autres ». Cette prise de conscience passe par les multiples actions sécurité déployées au quotidien : le quart d'heure sécurité, l'anticipation dans l'organisation des déplacements, les affiches et flyers par thème, la campagne sécurité « safety attitude » du Groupe Colas intégrant à la fois la sécurité routière et la sécurité sur chantier, le débriefing après chaque accident, la distribution du guide de conduite VUL, PL et engins, le rappel des bonnes pratiques et de la législation, l'engagement « Formation pacte BTP », la formation à la méthode SCOPE, la formation continue sur les risques routiers, le contrôle de la pression des pneus, les dangers de l'usage du téléphone en conduisant, la sensibilisation aux risques alcoolémie et drogues, les campagnes d'affiches sécurité routière sous forme de BD et la distribution d'éthylotests.

Entre 2008 et 2012, la fréquence des accidents liés à la sécurité routière a diminué de plus de 30 %.

Colas Rhône-Alpes Auvergne compte 700 poids lourds, 1200 fourgons et utilitaires, 1000 machines TP à conducteur porté.

Com'Unique

MH Com'Unique



Notamment nichées dans le domaine de la prévention du risque routier professionnel, nous sommes consultantes et formatrices, spécialisées en communication et comportementalisme.



Nos missions nous amènent à effectuer plus de 50 000 kilomètres par an avec nos propres véhicules ou ceux de location. Pour des petites structures comme les nôtres, l'accident a non seulement des conséquences humaines, mais aussi des effets dramatiques directs sur l'activité et l'économie de l'entreprise.

Elle l'a dit...



Plan de Prévention du Risque routier ne rime pas forcément avec gros moyens. Ils se conjuguent aussi avec l'aspect humain, surtout pour de petites structures. C'est là encore un autre enjeu "

Florence DUFOUR-FERRARA,
Consultante et formatrice

Nos modules de formation au même titre que la démarche globale s'adressent aux préventeurs ou coordinateurs/ingénieurs sécurité des entreprises.

Nous intervenons depuis 1994 dans des structures d'envergure locale, nationale et internationale dans la région Rhône-Alpes.

De plus, profondément conscientes de l'impact de chacun sur la société, nous avons intégré depuis longtemps la notion de responsabilité sociale dans nos démarches.

Objectifs

- Réfléchir nos trajets et itinéraires de manière à réduire les risques et notre empreinte écologique
- Instaurer une meilleure « contextualisation » dans les démarches de l'entreprise à l'interne comme à l'externe
- Développer une meilleure structuration des relations avec les parties prenantes de l'entreprise
- S'impliquer pour avoir valeur d'exemple pour les petites structures
- S'investir auprès et avec le Club Entreprises Sécurité routière en mettant nos compétences de communication et de gestion de projet au service de la prévention du risque routier professionnel.

Plan d'actions

La gouvernance de ce projet se traduit de différentes manières :

À l'interne

- Assurer les trajets longs et sur une journée pleine par 2 conducteurs.
- Choisir des véhicules à faible émission de CO2.
- Opter pour les modes de déplacement doux ou les transports en commun aussi souvent que possible.

À l'externe

- Concevoir des outils cohérents vis-à-vis de nos engagements environnementaux.
- Proposer des formations globales.
- Lutter contre les actions ponctuelles non inscrites dans le temps.

En transversal

- Coopérer activement au Club Entreprises Sécurité routière 69

50 000

KMS/AN
PARCOURS.

ERDF



ERDF est la filiale d'EDF gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité. Dans le Rhône, l'entreprise exploite 18 800 km de lignes, alimente 964 000 clients et compte 1000 salariés.

Il l'a dit...



Nos collaborateurs parcourent près de 10 millions de km par an dans le Rhône, soit près de 10 000 km par personne. C'est un chiffre important qui nous amène à nous préoccuper constamment de leur sécurité sur les routes... la vie avant tout."

Didier NADAL,
Directeur Territorial Lyon

964 000 CLIENTS.



Actions marquantes

En 2012, ERDF a testé des formations à l'écoconduite visant à diminuer la consommation de carburant par une conduite raisonnée et apaisée, réduisant les risques d'accident et améliorant de fait la sécurité des salariés.

Après formation des conducteurs volontaires, leurs véhicules ERDF sont équipés d'un boîtier de mesure "économètre" permettant d'en mesurer les effets dans la durée. D'ici la fin du 1er trimestre 2013, les 150 agents volontaires auront été formés à l'écoconduite.



Objectifs - Plan d'actions

La politique "prévention santé-sécurité" d'ERDF a pour ambition de préserver la santé physique et mentale de ses salariés et prestataires. Celle-ci impose notamment le respect de fondamentaux sécurité y compris pour le risque routier. L'enjeu : zéro accident automobile avec conséquence corporelle. Pour développer le professionnalisme au quotidien, nous nous appuyons sur la formation (conduite 2 et 4 roues, 4x4...), l'accompagnement terrain, l'échange entre les jeunes et les plus expérimentés, la contribution de chacun à l'élaboration et au déploiement du Plan d'Actions de Prévention (semaine thématique, forum...). Les indicateurs de suivi : nombre de sinistres automobiles, d'accidents en trajet.



C'est l'électricité qui nous rapproche



eRDF
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

ZE

GrDF



Créé le 31 décembre 2007, GrDF, filiale à 100% de GDF SUEZ, regroupe l'ensemble des activités de distribution de gaz naturel en France. Acteur stratégique du marché de l'énergie, GrDF est aux services des fournisseurs, des partenaires de la filière gaz naturel et des collectivités locales.

Il l'a dit...



“

Préserver l'intégrité physique de ses salariés est une priorité majeure pour GrDF : notre ambition : faire de chaque collaborateur un acteur de sa propre prévention et de celle de ses collègues »

Jean-Pierre BERINGUIER,
Directeur



Actions marquantes

En octobre 2012, GrDF a mené une expérimentation de la formation VUL (Véhicule Utilitaire Léger), suivant le référentiel de la CNAMTS. Il s'agit d'intégrer dans les pratiques professionnelles les caractéristiques du risque routier, l'organisation des déplacements, les caractéristiques techniques des véhicules ainsi que les risques liés à la conduite et la manœuvre des VUL.



Objectifs

Notre politique régionale de prévention santé-sécurité affirme comme valeur fondamentale la préservation de l'intégrité physique de chacun. Un des objectifs est notamment de n'avoir aucun accident véhicule en responsabilité ayant une conséquence corporelle. Cette politique impose le respect strict de fondamentaux de sécurité, qui intègrent le risque routier. Cet engagement de maîtrise du risque routier explique pourquoi nous sommes membres du club entreprises Sécurité routière depuis sa fondation.



Plan d'actions

Accompagnement

- Sensibilisation annuelle des salariés au risque routier par des séquences interactives.
- Organisation de forums prévention comprenant des ateliers sur le risque routier.
- Point d'attention porté sur l'usage du téléphone portable ou tout type d'appareil électronique au volant.
- Formation à la conduite de deux roues et à l'écoconduite dans le cadre du plan de déplacement d'entreprise.

Sécurité des véhicules

- Veille réglementaire et technologique sur le risque routier.
- Entretien des véhicules.
- Évolution du parc véhicules.

Suivi des actions

- Suivi mensuel de l'avancement des plans d'action prévention (incluant les actions de prévention routière) et du nombre d'accidents en trajet.
- Analyse systématique de tout type d'accidents.



Flip Technology



Spécialiste en instrumentation et électronique embarquée dans les véhicules, Flip Elec accompagne les professionnels du transport depuis plus de 30 ans en leur proposant une gamme de produits et de services en conformité avec les réglementations en vigueur.

Distributeur national multimarque de tachygraphe, logiciels de lecture et de gestion, éthylotest antidémarrage, centre de formation agréé par l'État.

Flip Elec s'investit dans le développement durable par la promotion de technologies liées à la réduction des consommations et des émissions de CO2. Le système écoconduite que nous proposons s'inscrit parfaitement dans cette démarche.

Il l'a dit...



Valoriser notre image sur la sécurité routière, c'est aussi valoriser celle de nos fournisseurs et de nos clients."

Philippe GASO,
PDG Flip Technology

Flip Elec s'engage à respecter la charte Sécurité routière, par la valorisation de l'image du transport routier de personnes et de marchandises et de ses conducteurs.

Flip Elec s'investit dans le développement durable par la promotion des technologies liées à l'écoconduite, à la prévention contre l'alcoolémie au volant, et la lutte contre les excès de vitesse.



Objectifs

Promouvoir nos engagements liés au développement durable et à la sécurité des conducteurs, afin de les sensibiliser sur cette cause. Nous souhaitons transmettre à nos clients, nos fournisseurs et nos salariés, les valeurs que nous portons.

La finalité étant de pouvoir contribuer, à notre échelle, à la réduction des consommations en carburant et émissions de CO2, également de lutter au côté de la Prévention routière avec les meilleurs outils.



Plan d'actions

Respect :

Notre département Recherche et Développement, à la pointe de l'innovation, met tout en œuvre pour répondre aux besoins de nos collaborateurs et de nos clients dans le respect de l'environnement.

Engagement :

Flip ELEC souhaite s'engager auprès des services compétents de la préfecture du Rhône en matière de sécurité routière, via notre gamme de produits et de services liée à la sécurité (Éthylotest antidémarrage ou électronique).

Afin de constater l'évolution concernant la sensibilisation sur nos produits, nous allons mettre en place des indicateurs permettant de mesurer l'utilisation de nos produits.

En parallèle, nous lancerons des actions ponctuelles afin de mesurer la satisfaction des utilisateurs finaux pour recueillir leurs commentaires.

Fondation du BTP



au  de la profession

Reconnue d'utilité publique depuis janvier 2004, la Fondation du BTP s'attache à promouvoir différentes actions au profit des acteurs du Bâtiment et des Travaux Publics de Rhône-Alpes et Saône-et-Loire.

Ses interventions s'inscrivent dans trois grandes orientations :

- la prévention des risques professionnels,
- la solidarité entre les générations et la promotion des métiers,
- la lutte contre l'exclusion.

Chaque année, sur le territoire de la Fondation et pour le seul secteur du BTP, les accidents routiers de trajet et de mission ont pour conséquence près de 80 000 journées de travail perdues (Source CARSAT), ce qui correspond à la fermeture d'une entreprise de 350 personnes pendant 1 an!

Il l'a dit...

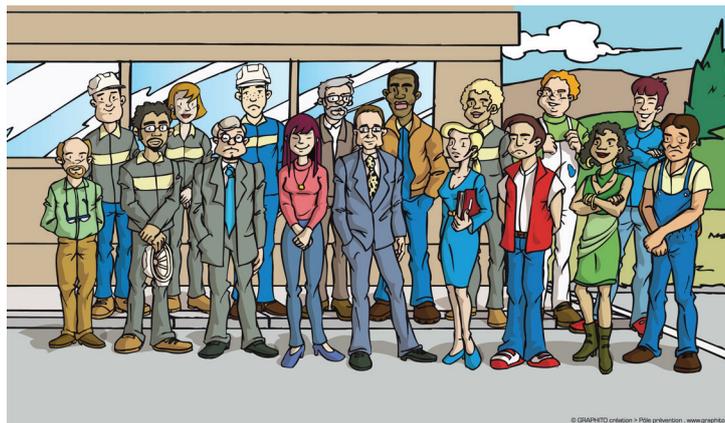


Si PACTE BTP a permis, ou permet à l'avenir, d'épargner ne serait-ce qu'une vie ou d'éviter des blessures et des handicaps, alors la Fondation du BTP aura gagné son pari "

Jean-François BERGER,
Président de la Fondation du BTP
de 2004 à 2013, à l'origine de PACTE BTP



Dès 2006, le Conseil d'administration de la Fondation du BTP a choisi de déployer une vaste opération de sensibilisation au risque routier et à l'éco-conduite : PACTE BTP, auprès des salariés, apprentis, élèves et compagnons des entreprises et établissements de formation situés sur son territoire.



Pourquoi « PACTE BTP » ? Parce qu'à l'issue de la session de sensibilisation, qui dure 2 heures, un kit est remis à chaque participant, contenant entre autres un livret. A la fin de celui-ci, un « pacte » qu'on signe avec soi-même, en s'engageant à respecter les consignes qui viennent d'être rappelées.



Objectifs

Les objectifs pour la période 2013-2016 sont :

- Sensibiliser 25 000 salariés et 20 000 jeunes en formation. Depuis 2006, 36 500 salariés et 13 000 jeunes en formation ont déjà été sensibilisés.
- Faire évoluer les outils PACTE BTP pour que leur contenu soit adapté à l'actualité.



FONDATION
du BTP 
Reconnue d'utilité publique

 Fondation Union de Prévoyance du Bâtiment et des Travaux Publics du Sud-Est
Reconnue d'utilité publique (RUP) n° 776 par décret du 20 avril 2006

 La FONDATION du BTP est un organisme reconnu d'utilité publique qui s'attache à promouvoir des œuvres sociales pour les acteurs du BTP en Rhône-Alpes et dans le département de la Saône-et-Loire.

Ses actions individuelles ou collectives répondent à trois orientations :

- la prévention des risques professionnels,
- la solidarité entre les générations,
- la lutte contre l'exclusion.

 Qu'est-ce qu'une FONDATION ?
Une fondation est une structure qui décide d'affecter des fonds à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.

5, rue Jean-Marie Ch...



Grand Lyon



La communauté urbaine est entrée en fonction en 1969 afin de prendre en charge les compétences qui lui avaient été transférées par les communes. Aujourd'hui, le Grand Lyon compte 58 communes, ce qui représente plus de 1 300 000 habitants et 4733 agents

Les compétences de la communauté s'articulent autour de deux grands axes :

- L'urbanisme et l'habitat : schéma directeur, plan d'occupation des sols, le logement social, la création et la rénovation de zones d'habitat ou d'activité.
- Les services publics fondamentaux : la voirie, l'assainissement, la collecte et le traitement des ordures ménagères. D'autres activités sont sous-traitées.

Le parc automobile de la Communauté Urbaine, toutes directions confondues, compte 150 poids lourds, 50 véhicules de nettoyage et environ 1000 véhicules légers.

Ils s'engagent...

1200

VÉHICULES
À CHARGE

Le Grand Lyon est déterminé à poursuivre sa vigilance contre l'insécurité routière, débutée il y a déjà plusieurs années. Cette démarche d'engagement a pour objet de promouvoir la politique nationale de sécurité en sensibilisant l'ensemble des agents du Grand Lyon et de diminuer le nombre d'accidents de la route.

Actions marquantes

Cycle de formation prévention routière et écoconduite.

En 2011, le Grand Lyon a construit un parcours de formation permettant de répondre à une double préoccupation, préventive et écologique.

À ces fins, plusieurs modules composent ce parcours pluriannuel, en complément de la formation réglementaire obligatoire avec :

- Un module théorique généraliste : 545 agents concernés.
- Un module pratique d'écoconduite : 300 agents concernés.
- Un module pratique de perfectionnement (piste ou circulation) : 316 agents concernés.

À travers ce parcours, il s'agit :

- D'éviter les accidents graves.
- De diminuer les coûts directs et indirects.
- De réduire la consommation de carburant.
- D'améliorer l'image du Grand Lyon.
- De prendre conscience des risques routiers.

À moyen terme, sur la dimension écoconduite, le projet prévoit la création de plusieurs postes de formateurs internes à destination des agents en reclassement professionnel. Ceci afin de pérenniser la pratique d'une conduite respectueuse de l'environnement et garantir l'engagement d'employeur solidaire.

Objectifs

- Poursuivre les actions de formation et de sensibilisation des agents à la prévention routière.
- Capitaliser en interne le travail réalisé au sein du Club Entreprises Sécurité routière du Rhône dans les différents groupes de travail.
- Continuer à partager avec les différentes entreprises du Club Entreprises et associer des conseillers en prévention de direction à cette démarche.
- Communiquer régulièrement sur la prévention routière par l'intermédiaire de nos outils de communication interne.
- Relancer une dynamique collective en réfléchissant à l'opportunité de mettre en place un groupe de travail dédié à la prévention routière.

Keolis Lyon



Keolis Lyon est une filiale du groupe Keolis, leader du transport public de voyageurs en France. Keolis Lyon exploite le réseau TCL pour le compte du SYTRAL en assurant quotidiennement sa mission de service public et en garantissant la sécurité, la fiabilité et la convivialité sur l'ensemble de l'espace transport.

Chiffres Clés de Keolis Lyon

- 4300 salariés, dont 2500 conducteurs.
- 4 lignes de métro, dont une ligne automatique, 5 lignes de tramway.
- 131 lignes de bus régulières, minibus et trolleybus et 111 lignes scolaires.
- 1 400 000 voyages par jour.
- 358 millions de voyages annuels, soit 300 voyages par habitant et par an.
- 55 millions de km parcourus.

La maîtrise du risque routier est une priorité pour Keolis.

Ils s'engagent...

55

MILLIONS DE KM
PARCOURUS.

La problématique sécurité routière en raison de son coût humain et financier est indéniablement une priorité pour le groupe Keolis, soucieux que ses 28 000 conducteurs (2 500 à Lyon) soient les meilleurs ambassadeurs possibles d'une conduite adaptée, sécurisée et harmonieuse pour la clientèle.

En adhérant au Club Entreprises Sécurité routière du Rhône, Keolis a la volonté de s'inscrire dans un réel partage d'expériences, essentiel à ses yeux pour faire face à l'ensemble des problématiques de sécurité routière.



Objectifs

Un engagement chiffré : augmenter de 12 % en cinq ans le nombre de kilomètres parcourus entre deux accidents.



Plan d'actions

3 points essentiels à conjuguer : formation, prévention, sensibilisation.

Formation :

FCO : Formation Complémentaire Obligatoire imposée par l'État à chaque conducteur tous les 5 ans. L'institut de formation Keolis s'est doté d'outils : référentiel de conduite (200 scénarii en 3D d'évènements liés à la conduite préventive) et constat amiable (aide à la rédaction du constat amiable en cas d'accident). Ces outils, adaptés au métier, apportent une véritable valeur ajoutée dans la formation des conducteurs.

Prévention

Le groupe Keolis vient d'acquérir 4 simulateurs de conduite pour sensibiliser ses conducteurs et de déclencher le comportement adéquat lors de situations à risques. Le critère d'attribution de récompenses en fonction du faible taux d'accidentalité du conducteur est une motivation supplémentaire dans la prévention de l'accidentologie.

Sensibilisation

Keolis Lyon organise des forums internes, et notamment les Journées d'animation et prévention accidents au cours desquelles les conducteurs sont sensibilisés aux situations à risques et aux conséquences engendrées.

De plus, Keolis pratique l'analyse systématique des accidents avec les grilles d'analyse VECO (Véhicule, Environnement, Conduite, Organisation) avec actions correctives, ou FASA (Formulaire d'Analyse Simplifié d'Accident).

C2 RILLEUX SENAILLES

2921

11



AV-736-PD 69

A green van is parked outdoors. The side of the van features a large blue graphic of a house with a chimney and a tree. Below the graphic is a blue wavy line. The slogan 'sur la route, la Vie plus Sûre' is printed in dark red on the side of the van. The van is parked on a paved surface, and there are trees and a white tent in the background.

sur la route,
la Vie plus Sûre

sur la route,
la Vie plus Sûre

MACIF

Rhône-Alpes



Pour le Groupe Macif, la prévention est conçue comme une nécessité, constitutive de son métier d'assureur mutualiste et engageant sa responsabilité. Le Groupe Macif est activement impliqué dans le domaine de la Prévention depuis plus de 25 ans et y consacre un budget annuel supérieur à 4 millions d'euros.

En tant que premier assureur automobile, la prévention des risques routiers constitue un axe majeur de notre politique.

Ils s'engagent...



Macif Prévention, une structure dédiée

Macif Prévention mène chaque année conjointement avec les 11 régions autonomes et filiales plus de 1800 actions de prévention dans le domaine de la sécurité routière, de la prévention du suicide, des accidents de la vie courante, des risques naturels et de la sécurité en mer et de la santé.

Ces actions de terrain sont dédiées à une large population touchant les enfants, les adolescents, les adultes ou encore les seniors.



Objectifs

Interpeller et agir pour que la Prévention soit un outil de liberté et de responsabilité.



La prévention en Rhône-Alpes

Macif Rhône-Alpes couvre 10 départements : l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, les Hautes-Alpes, la Haute-Loire, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie. Elle s'appuie sur un réseau de 70 points d'accueil, près de 900 salariés et 188 délégués régionaux élus par les sociétaires pour satisfaire ses 653 000 sociétaires.

Le service Prévention de Macif Rhône-Alpes s'engage auprès du Club Entreprises sécurité routière du Rhône (ESR 69) à promouvoir la culture de la sécurité routière au sein de ses entreprises membres. Elle apporte son concours pour réaliser des actions de terrain et participe activement aux groupes de travail mis en place. Un exemple d'action concrète : un module de formation spécifique a été créé avec le BTP Rhône à destination des jeunes âgés de 14 à 18 ans qui ont un cyclo, pour les alerter sur les dangers du débridage d'un cyclo, de l'importance du port du casque....

En 2012, plus de 12 000 personnes ont été sensibilisées au cours de 142 journées d'actions par Macif Prévention Rhône-Alpes. Une forte implication qui tient à une politique de partenariats soutenue et solide.

Du personnel est dédié à cette prévention active et des outils de qualité sont à disposition des différents publics sensibilisés tels que la voiture tonneau, un simulateur d'accidents, un simulateur alcoolémie, un ergovision, des documents de sensibilisations aux différents risques comme l'alcool, la somnolence, les distances de sécurité, les médicaments.....

Outre la mission d'assureur de la MACIF, le groupe poursuit une réflexion pour intégrer la Prévention au cœur de notre métier.

Le Groupe Macif compte plus de 5,5 millions d'assurés, plus de 12 millions de personnes protégées, plus de 6 millions de véhicules assurés, 5,7 milliards de chiffres d'affaires, plus de 9 000 salariés dans l'hexagone.

La Poste DOTC



La protection de la santé au travail et la prévention des risques professionnels sont, pour La Poste, une préoccupation majeure pour améliorer le bien-être et les conditions de travail des postiers.

La Poste développe une politique de prévention des accidents du travail sur l'ensemble du territoire. Avec un parc de 2076 véhicules et plus d'un million de kilomètres parcourus par an, la Direction du Courrier du Rhône se doit de mener des actions de sensibilisation à l'insécurité routière auprès des conducteurs, particulièrement sur les déplacements professionnels pendant le temps de distribution du courrier avec des véhicules 2 roues motorisés et 4 roues, des vélos et vélos électriques.

En renouvelant son adhésion au « Club Entreprises du Rhône », La Poste poursuit son engagement en faveur de la sécurité routière.

Elle participera aux réunions organisées par le partenaire sous l'égide de la Préfecture du Rhône.

Ils s'engagent...

- 813 véhicules 4 roues motorisés dont 44 électriques
- 438 véhicules 2 roues motorisés
- 7 quadéos électriques
- 17 Poids lourds
- 494 vélos
- 275 vélos à assistance électrique

813 VÉHICULES 4 ROUES
MOTORISÉS.



Objectifs

Impulser des actes et des comportements de prévention auprès des facteurs, des agents commerciaux et du personnel appelé à utiliser des véhicules de service.

Réduire le nombre des accidents de circulation survenus lors des déplacements professionnels ou lors des trajets travail/domicile/travail.

Analyser les accidents et en tirer des conclusions de façon à mettre en œuvre des actions correctives et préventives.

Responsabiliser les conducteurs.



Plan d'actions

Enregistrer tous les accidents de circulations dans l'outil AMCAT (Analyse Managériale des Causes Accident du Travail) de façon à mieux appréhender les accidents de la circulation.

Développer les programmes de formation existants : stage de prévention routière initial (1 journée, stage de recyclage tous les 5 ans).

Remettre des habilitations de conduite conformes (instructions 23/01/04) à tous les agents de la poste courrier qui utilisent un véhicule, 2 RM, 4RM dans le cadre de leurs fonctions.

Développer et intensifier les actions de suivi de conducteurs « accidentogènes » avec comptes rendus d'accompagnements à l'appui.

Responsabiliser les conducteurs (au moins 2 accidents responsables en 1 an) par un entretien avec le Directeur d'Établissement

Réunir les Responsables d'établissements de La Poste pour les sensibiliser à la Sécurité routière et aux programmes d'actions.

Assurer le suivi des statistiques et effectuer une analyse sur la typologie des accidents et les causes principales (arbres des causes).

Suivi : Effectuer un bilan annuel sur les accidents de la circulation et leur évolution avec un rapport annuel qui sera présenté en CHSCT d'établissements, et en conseil de Directeurs





Rte

3417 LF 13

RTE

Rhône-Alpes



RTE exploite, entretient et développe le plus important réseau d'électricité à haute et très haute tension (63 000 à 400 000 volts) d'Europe. Il assure l'alimentation électrique des clients raccordés à son réseau.

RTE en Rhône Alpes Auvergne gère 13 500 km de lignes et emploie 850 collaborateurs répartis sur 5 sites (Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Albertville, St Étienne). Outre le trajet quotidien domicile-travail, qui concerne tous les salariés, nombre d'entre eux sont également concernés par des déplacements professionnels sur les 11 départements couverts par RTE Rhône-Alpes Auvergne.

Il l'a dit...



La prévention du risque routier est un axe fondamental de la démarche Santé Sécurité et Qualité de Vie au Travail "

Christian GUILLOUX,
Directeur Régional de RTE
pour Rhône-Alpes et l'Auvergne

Dans le cadre de sa politique santé sécurité, RTE fait de la prévention du risque routier une priorité. Ce risque est placé au même niveau que les risques « cœur de métier », comme le risque électrique. La conduite fait partie de l'activité professionnelle, par conséquent la sécurité routière est intégrée dans la culture sécurité d'entreprise.



Objectifs

Nous sommes tous concernés par la sécurité sur la route, quelle que soit notre fonction. Nous devons poursuivre l'effort engagé depuis plusieurs années. L'objectif des prochaines années est triple :

- Réduire de manière significative le nombre et la gravité des accidents, tant matériels que corporels, en mission ou en trajet.
- Faire prendre conscience à chaque salarié que sa sécurité et celle des autres sur la route dépendent de son comportement.
- Poursuivre nos actions de prévention du risque routier en les intégrant à la politique de développement durable de RTE (en travaillant notamment sur l'écoconduite).



Engagements

Mobiliser les responsables hiérarchiques sur leur responsabilité et l'obligation d'exemplarité en matière de prévention du risque routier.

Être tous exemplaires sur le respect des lois et du Code de la route et notamment sur l'interdiction d'utiliser le portable en conduisant.

Mettre à disposition des salariés des véhicules adaptés (il appartient aux salariés de vérifier le bon état apparent du véhicule et d'alerter l'employeur en cas de problème).

Poursuivre nos actions de sensibilisation de l'ensemble des salariés au risque routier à travers la formation et notamment sur le comportement de conduite (4x4, engins, véhicules légers et lourds, mais aussi conduite sur neige, verglas...).

Mettre en garde les salariés sur la consommation d'alcools, de drogues ou de médicaments avant la conduite en veillant notamment à l'application du taux d'alcoolémie zéro.

Promouvoir l'utilisation des médias modernes (audio/visioconférence) pour limiter les déplacements sur route, et favoriser les transports en commun.

Réaliser systématiquement une analyse de tous les événements « risque routier » (presqu'accident, accident, sinistre) pour dégager des actions de progrès et les partager avec l'ensemble des équipes.

Et plus particulièrement au plan local :

Réaliser sur chacun de nos sites des actions de sensibilisation des salariés sur les addictions et le comportement au volant en s'appuyant sur les avantages de l'écoconduite.

Inciter les salariés à opter pour les transports en commun et le covoiturage.

Inciter les salariés à veiller au bon état de leur véhicule.

Fournir un casque de vélo pour les utilisateurs de 2 roues.

Réaliser une sensibilisation spécifique auprès des salariés circulant à 2 roues (information, intervention d'associations de prévention).

Communiquer de manière préventive et attractive pour surprendre, marquer et faire évoluer les comportements :

- articles d'information internes (sur les nouvelles lois, des bonnes pratiques), petites vidéos, souvent humoristiques, toujours marquantes, sur les comportements routiers (téléphone au volant, distances de sécurité...).
- Événements thématiques, soit régionaux, soit spécifiques à une équipe : intervention d'associations de prévention, simulateur de conduite, simulateur de collision, simulateur d'alcoolémie, passage du code...

RTE Rhône-Alpes Auvergne :

- Participera activement au club Entreprises du Rhône pour échanger et partager les bonnes pratiques avec les entreprises adhérentes afin notamment de dégager des pistes de progrès.
- Continuera à publier mensuellement le suivi des événements « risque routier » au travers de ses supports internes de communication (écran de veille, affichage, événements...).
- Établira chaque année un bilan des actions engagées et des résultats obtenus dans le domaine de la prévention du risque routier.



SITA

Région Centre-Est



SITA France, pôle Propreté de SUEZ Environnement en France propose des solutions de collecte, tri et valorisation (matières, biologique et énergétique).

Avec plus de 1150 véhicules et engins, 1800 collaborateurs et 130 sites, SITA Région Centre-Est est implantée sur 18 départements couvrant les régions Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne et Franche-Comté. Sur ce territoire, chaque année, SITA dessert plus de 8000 clients industriels et commerciaux, 1 250 000 habitants en collecte de déchets ménagers, trie et valorise 600 000 tonnes de déchets, valorise énergétiquement et élimine 1 600 000 tonnes de déchets et produit 200 000 MWh électriques et 175 000 MWh thermiques. SITA répond ainsi quotidiennement à tous les besoins spécifiques de ses clients industriels, commerciaux, collectivités, et des professionnels de santé.

Il l'a dit...



Je considère la sécurité routière comme un axe essentiel de notre politique de Prévention et de Sécurité. La nature même de notre activité, notamment , nous donne encore davantage de responsabilités d'agir chaque jour afin de lutter efficacement contre le risque routier pour nos collaborateurs et les tiers "

Stéphane LETERRIER,
Directeur Général de SITA Région Centre-Est



Retour d'expériences

Signataire de la charte Sécurité routière le 26 janvier 2005, SITA souhaite reconduire ce cadre d'engagements en faveur de la sécurité routière avec l'appui du Club Entreprises du Rhône.

Performance : Depuis 2004, le taux de sinistralité au sein de SITA Région Centre-Est a été divisé par 2.

Faits marquants : Le 4 mai 2012 a vu la mise en œuvre de la journée mondiale de la Sécurité avec pour thème la sécurité routière. Cette journée a été notamment l'occasion de réaliser des diagnostics des pratiques en matière de Sécurité routière débouchant notamment sur la mise en œuvre d'une règle générale de Sécurité du groupe GDF Suez portant sur la Sécurité routière et applicable à l'ensemble des entités du groupe.

Action emblématique : Depuis 1999, SITA Région Centre-Est forme et anime un corps de plus de 100 tuteurs d'entreprise transmettant les savoir-faire professionnels et notamment en matière de conduite en sécurité de PL.



Objectifs - Plan d'actions

- Éliminer tous les sinistres routiers avec blessures corporelles par la formation de nos conducteurs aux techniques de conduite défensive.
- Poursuivre la baisse de 10 % par an du taux de sinistralité.
- Mettre en œuvre et faire respecter intégralement la règle générale de Sécurité du groupe relative au Risque routier.
- Mettre en œuvre et entretenir les Plans de Protection des piétons sur nos installations.
- Acquérir des véhicules disposant des meilleurs équipements de sécurité disponibles sur le marché.
- Veiller au respect strict des vérifications périodiques de conformité pour l'ensemble des véhicules soumis.
- Établir des circuits sécurisés de collecte de déchets ménagers et éliminer les risques identifiés (application de la recommandation CNAM R437). Éradiquer tous les Points noirs de niveau >2 en collecte de déchets ménagers.
- Pérenniser les actions des Tuteurs Conducteurs pour accueillir et former les nouveaux.
- Renforcer les contrôles sécurité sur le terrain, y compris le contrôle de l'alcoolémie.
- Contrôler le respect des vitesses sur les enregistrements disponibles : Tachygraphes et GPS.
- Contrôler le respect des interdictions strictes de surcharge au départ des sites SITA.
- Former l'encadrement et sensibiliser le personnel aux risques psychoactifs.

STEF



Présent sur 230 plateformes frigorifiques à travers l'Europe, STEF, fort de 15 000 collaborateurs, est Leader européen sur le marché des transports des produits frais, surgelés et produits de la mer. Avec une flotte de plus 3 200 véhicules, STEF parcourt plus de 400 millions de km par an.

Il l'a dit...



Cette charte marque notre volonté de pérenniser notre politique de développement durable, de valoriser le métier de conducteurs ainsi que notre image de marque auprès de nos clients. Ces actions sont en cohérence avec les valeurs défendues par notre groupe : exigence, enthousiasme, rigueur et respect. "

Jean-Marc BRUERE
Directeur Général STEF



L'ECO-MOBIL

2009 – 2012 :

Un projet de prévention du risque routier innovant : l'ECO MOBIL

L'ECO MOBIL est un outil pédagogique adapté à l'éco conduite. Ce boîtier enregistre les paramètres de fonctionnement du véhicule. Son déploiement sur la flotte française a permis de faciliter la mission des formateurs et de participer à la sécurisation des conducteurs. En permettant d'agir sur le comportement des conducteurs, il illustre l'adage « démontrer pour convaincre ».



Résultats :

- Suivi personnalisé des conducteurs.
- Amélioration des comportements de conduite.
- Baisse des consommations de 1 litre/100 kms sur la flotte France.



Plan d'actions

- Généralisation de la conduite préventive en 9 points.
- Mise en place d'un « call center » avec pour objectif la réduction des accidents PL ditsfurtifs.
- Formation des conducteurs flotte VL.



STEF



TLF



L'Union TLF, Entreprises de Transport et de Logistique de France est la première organisation professionnelle couvrant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport de marchandises et de la logistique. Elle compte, parmi ses adhérents, 40 des 50 premiers groupes de transport et logistique présents en France (Classement 2011 de l'Officiel des Transporteurs).

Elle regroupe les principales entreprises de transport routier, messagerie-express, location de véhicules industriels, logistiques, commission de transport, levage, transport exceptionnel, opérations de douane, organisation de transport international (ferroviaire, maritime, aérien, fluvial), agents et consignataires maritimes.

Les entreprises adhérentes à l'Union TLF emploient 220.000 salariés et représentent 80% des transactions douanières, 50 % du parc de véhicules routiers, 80 % des entreprises de messagerie-express, 85 % du secteur d'activité de la location de véhicules industriels, 80 % des entreprises de logistique ainsi que 80 % des entreprises de l'organisation de transport.

Ils s'engagent...



TLF Rhône-Alpes s'engage dans une campagne originale de prévention :
« **Hygiène de vie et sécurité routière – Prévention des addictions dans le transport routier** ».

Une charte régionale « Hygiène de vie et sécurité routière-Prévention des addictions dans le transport routier » marquera le lancement de cette campagne de prévention.

À travers cette charte, les partenaires s'engagent à :

- mettre en commun leurs moyens pour sensibiliser les entreprises et leurs salariés à la prévention et en particulier à l'hygiène de vie, le sommeil, l'alimentation, les addictions (tabac, alcool, drogues)...
- Faire bénéficier les salariés de cette action de sensibilisation et prévention la première année.
- Accompagner des chefs d'entreprises confrontés à ces situations « à risques » et désireux d'engager une action de prévention.

Le secteur du transport routier et des activités auxiliaires rassemble en Rhône-Alpes plus de 60 000 salariés, dont 40 000 conducteurs. TLF Rhône-Alpes rassemble plus de 23 000 conducteurs.

Plus que d'autres secteurs, le transport routier doit veiller à la bonne santé de ses salariés et plus particulièrement de ses conducteurs. Or, si la prévention passe par un suivi médical approprié, elle dépend avant tout d'une sensibilisation et d'une meilleure information des salariés.

C'est dans le cadre d'un groupe de réflexion « hygiène et sécurité » qu'il a été conclu la nécessité d'engager une action de sensibilisation et de prévention des personnels sur l'hygiène de vie et les addictions.

En effet, lors de ces réunions, les chefs d'entreprises ont fait état de l'évolution du comportement de certains conducteurs. Certaines pratiques (déséquilibre alimentaire, manque de sommeil, tabagisme, usage d'alcools ou de stupéfiants, ou encore usage abusif du téléphone portable...) peuvent générer des risques graves pour la santé et la sécurité des personnes et engager la responsabilité des entreprises et de leurs responsables.

Sujets d'autant plus délicats à aborder qu'ils sont à la frontière de la vie privée et professionnelle.

Il ne s'agit pas de vouloir inquiéter, alors que le nombre d'accidents impliquant des poids lourds diminue depuis 10 ans, mais au contraire d'être conscient des risques et de maintenir la vigilance.



TNT Express France



En France, TNT est numéro 1 de la livraison express aux entreprises et connaît une forte croissance sur le marché de la livraison aux particuliers. L'entreprise emploie 4 800 collaborateurs sur 120 sites et livre quotidiennement 370 000 colis en France et à l'International en s'appuyant sur un réseau composé de 640 axes routiers et 13 liaisons aériennes.

Il l'a dit...



Notre activité nous amène naturellement à préserver la vie de nos employés et à être exemplaires dans le domaine de la sécurité routière; les efforts et initiatives que nous avons entrepris jusqu'à présent semblent démontrer que nous sommes sur la bonne voie. Cependant au-delà de notre volonté de changer les comportements, et même si les premiers résultats sont encourageants, nous savons que seules la constance et la répétition de nos actions feront la différence."

François Baret,
Président TNT Express France

Retour d'expériences

Action majeure : Déploiement d'un programme de formation sécurité routière et écoconduite sur 5 ans destiné aux chauffeurs de véhicules utilitaires légers. Ce programme est composé de formations théoriques et d'une formation pratique sur piste.

Résultats : Amélioration de la performance des 300 chauffeurs formés : Diminution de 30 % de la fréquence des accidents depuis 2008 et baisse de la gravité.



Objectifs

Notre objectif : 0 accident mortel

Engager tous les collaborateurs dans la démarche sécurité routière.
Réduire le nombre des accidents, leur gravité et le taux de responsabilité.



Plan d'actions

HUMAINS

- Poursuivre la formation des chauffeurs et adapter le programme à d'autres collaborateurs très présents sur la route.
- Réfléchir à un recyclage des chauffeurs pour ancrer les réflexes sécurité routière dans la durée.
- Maintenir une démarche d'accompagnement des collaborateurs multiaccidentés.
- Sensibiliser les sociétés sous-traitantes à la sécurité routière.

MATÉRIELS

- Des véhicules dotés d'équipements de sécurité et maintenance préventive du parc.
- Signature d'une Charte sécurité routière par les conducteurs.
- Communiquer régulièrement en interne sur les risques liés à la conduite, les résultats et les bonnes pratiques en matière de sécurité routière et d'écoconduite.
- Limiter les déplacements.
- Suivre régulièrement la performance pour déterminer le profil des risques et identifier les mesures de prévention à mettre en place dans l'entreprise.



VEOLIA Propreté



Référence du marché mondial de la gestion et de la valorisation des déchets, Veolia Propreté développe et met en œuvre des solutions sur mesure et respectueuses de la protection de l'environnement pour ses clients : entreprises, collectivités locales et professionnels de la santé. Notre entreprise propose ainsi des services de propreté et de logistique des flux de déchets, le tri et le traitement des déchets dangereux et non dangereux par incinération, compostage, stockage et traitement physico-chimique, ainsi que la valorisation finale des déchets sous forme d'énergie, de matières organiques et de matières premières recyclées.

Veolia Propreté Rhin Rhône est une des filiales de Veolia Environnement. Elle compte près de 3 000 collaborateurs répartis sur 31 départements et 91 centres d'exploitation tels que des agences de collecte de déchets, centres de tri de déchets, usines d'incinération et de valorisation de déchets, centres de stockage de déchets.

Il l'a dit...



En signant la charte d'engagement pour la prévention du risque routier en milieu professionnel, Veolia Propreté Rhin Rhône exprime sa volonté de faire de la sécurité routière une priorité absolue ! Parce que la sécurité routière reste l'affaire de chacun d'entre nous ! "

Denis MTUSZAK,
Responsable QHSE de VEOLIA Propreté



Plan d'actions

Nos actions qui, pour la plupart, ont été initiées depuis plusieurs années et qui seront poursuivies tout au long de la période de 2013 à 2016 :

- Intégrer la sécurité routière en tant que valeur fondamentale de la culture d'entreprise.
- Organiser des formations pour chaque nouveau véhicule, avec conduite sur circuit et véhicules dédiés à l'intégration des équipes, ou sur simulateurs (notamment pour les poids lourds).
- Améliorer la co-activité des engins et des piétons à l'aide de caméras et conformément à la recommandation CNAM R437. Limiter le nombre de risques identifiés (points noirs) sur les circuits quotidiens des camions de collecte.
- Assurer un équipement matériel toujours plus innovant et performant pour éliminer les risques liés à la collecte.
- Pérenniser la synergie entre les Entreprises de Travail Temporaire (ETT) et Veolia Propreté Rhin Rhône à travers les actions de partenariat (charte, audit, réunions).
- Implanter des caméras intelligentes pour éliminer les angles morts des camions-bennes.
- Analyser de manière complète et minutieuse chaque accident ou « presque-accident ».
- Former les conducteurs de poids lourds et de véhicules légers à la sécurité et l'écoconduite.
- Instaurer des règles et des comportements à suivre en matière de circulation, d'affichage, de stationnement, et d'évacuation sur l'ensemble des sites Veolia Propreté Rhin Rhône.
- Effectuer des actions de contrôle auprès des conducteurs (vérification des papiers/permis, formations obligatoires, respect des vitesses via les appareils enregistreurs).
- Sensibiliser et contrôler les conducteurs sur les effets des produits psychotropes.
- Maintenir une information et une formation interne régulière sur les questions de sécurité routière.
- Optimiser les voyages professionnels (favoriser la visioconférence, le covoiturage).



Retour d'expériences

Dans un métier où la fréquentation du réseau routier fait partie du quotidien de nos collaborateurs, la prise de conscience des risques qui y sont liés est indispensable. La conduite d'un véhicule, qu'il soit léger ou lourd, implique une sensibilisation et une responsabilisation de chaque collaborateur dès son intégration dans notre entreprise.

C'est pourquoi Veolia Propreté Rhin Rhône a déjà mis en place de nombreuses actions de prévention afin d'assurer au mieux celles de ses collaborateurs, clients et partenaires en réduisant et en anticipant au maximum tout risque d'accident de la route.

Ainsi en 2011 et 2012, l'ensemble de nos collaborateurs a pu bénéficier d'une formation dédiée à la prévention du risque routier et à l'écoconduite sur un simulateur.

Chaque année, notre journée annuelle prévention est l'occasion d'organiser de nombreux ateliers sur le thème de la prévention routière.



Objectifs

Réduire et maîtriser le risque de sinistres routiers et plus précisément :

- Réduire en nombre et en gravité le nombre de sinistres entraînant des blessures corporelles.
- Réduire le taux d'accidents liés aux véhicules d'exploitation.
- Réduire le taux de responsabilité des conducteurs de véhicules d'exploitation.
- Adopter pour chaque collaborateur une conduite sûre et écoresponsable (écoconduite).

LE CLUB ESR 69

Signatures



PRÉFECTURE du Rhône
Monsieur Stéphane Rouvé,
Préfet délégué pour la défense et la
sécurité



COLAS Rhône-Alpes Auvergne
Monsieur Phillippe Guilmant,
PDG de Colas Rhône-Alpes Auvergne



Air Liquide
Monsieur François PLÉ,
Directeur de la région Air Liquide
France Industrie, Industriel Marchand



Com'Unique/MH Com'Unique
Madame Dufour-Ferrara en nom
propre et par délégation de
Madame Marion Hercé,
Directrices, consultantes et
formatrices



Bayer SAS
Monsieur Gilbert EMERIC,
Directeur Gestion des sites France



ERDF
Monsieur Didier NADAL,
Directeur Territorial Lyon



Fédération BTP Rhône
Monsieur Gilles COURTEIX,
Président BTP Rhône



GRDF
Monsieur Jean-Pierre BERINGUIER,
Directeur



CARSAT Rhône-Alpes
Monsieur Jérôme Chardeyron,
Directeur des risques professionnels
et de la Santé au travail représenté
par son adjoint Jean-Paul Poizat



Flip Technology
Monsieur Philippe GASO,
PDG Flip Technology

LE CLUB ESR 69

Signatures



Fondation du BTP

Monsieur Didier CHARBONNEL,
Président de la Fondation du BTP



SITA

Monsieur Stéphane LETERRIER,
Directeur Général de SITA Région
Centre-Est



Grand Lyon

Monsieur Benoît QUIGNON,
Directeur Général des services



STEF

Monsieur Jean-Marc BRUERE,
Directeur Général



Keolis Lyon

Monsieur Pascal JACQUESSON,
Directeur Général Keolis Lyon



TLF Rhône Alpes Auvergne

Monsieur Dominique Di Bello,
Président



MACIF Rhône-Alpes

Monsieur Michel Gauthier,
Directeur Régional adjoint Macif
Rhône-Alpes



TNT Express France

Monsieur François Baret,
Président TNT Express France



La Poste DOTC

Monsieur BOILEAU,
Directeur du Courrier La Poste



VEOLIA Proprété Rhin Rhône

Monsieur Denis MTUSZAK,
Responsable QHSE, Qualité,
Hygiène, Sécurité, Environnement



RTE Rhône-Alpes Auvergne

Monsieur Christian GUILLOUX,
Directeur TERA

PRÉFECTURE du Rhône

Bureau Sécurité routière
106 rue Pierre Corneille
69 419 Lyon Cedex 03
Tél. : 04.72.61.62.68
francoise.mollaret@rhone.gouv.fr

Air Liquide

6 rue Irène Jolliot Curie
Bat.G - Parc Mail -BP 30
69 792 Saint Priest
Tél. : 04.37.54.49.01
cecilia.fouvry-renzi@airliquide.com

Bayer SAS

16 rue Jean Marie Leclair - CP 310
69 337 Lyon Cedex 09
Tél. : 04.72.85.42.31
frederic.follie@bayer.com

BTP Rhône

Service Social Hygiène et Sécurité
23, avenue Condorcet
69 100 Villeurbanne
Tél. : 04.72.44.15.10
rgiraud@btp69.com

CARSAT Rhône-Alpes

Prévention des risques professionnels
26 rue d'Aubigny
69 436 Lyon Cedex 03
Tél. : 04.72.91.96.89
akarsznia@carsat-ra.fr

COLAS Rhône-Alpes Auvergne

13 route de Lyon BP 164
69 802 Saint-Priest
Tél. : 06.64.40.00.15
darmedru@lyon.colas.fr

Grand Lyon

Communauté urbaine de Lyon
20 rue du Lac
69 003 Lyon
Tél. : 04.78.63.44.88
mmahe@grandlyon.org

Com'Unique/MH Com'Unique

Châtillon
38 440 Saint Jean de Bournay
Tél. : 06.07.02.50.80
comunique@wanadoo.fr

ERDF

288 rue Duguesclin
69 003 Lyon
Tél. : 04.72.16.44.88
thierry.rastello@erdf-grdf.fr

GRDF

288 rue Duguesclin
69 003 Lyon
Tél. : 06.03.44.00.65
rene.ballet@erdf-grdf.fr

Flip Technology

Pavillons de Sermenaz
2507, avenue de l'Europe
69 140 Rillieux-la-Pape
Tél. : 04.81.07.24.26
h.labarge@flip-elec.fr

Fondation du BTP

5 rue Jean Marie Chavant
69 369 Lyon Cedex 07
Tél. : 04.78.61.57.71
h.espagnet@fondation-btp.com

Keolis Lyon

19 bd Vivier Merle
Immeuble "Le Lyonnais"
69 212 Lyon cedex 03
Tél. : 04.69.66.86.89
paujogue@keolis-lyon.fr

MACIF Rhône-Alpes

Service Prévention
29 avenue Leclerc
69 367 Lyon Cedex 07
Tél. : 04.72.72.69.41
isabellefardi@macif.fr

La Poste DOTC

10 place Antonin Poncet
69 267 Lyon Cedex 02
Tél. : 04.72.40.60.95
arlette.courteix@laposte.fr

LE CLUB ESR 69

Annuaire des signataires

RTE Rhône-Alpes Auvergne
5 rue des Cuirassiers
69 003 LYON
Tél. : 04.27.86.26.37
yves.bertringer@rte-france.com

SITA
19, rue Pierre-Gilles de Genes
69 007 Lyon
Tél. : 04.37.70.71.74
sebastien.majoux@sita.fr

STEF
Port Édouard Herriot
4 rue de Dijon
69 007 Lyon
Tél. : 04.72.76.63.63
paul.martel@stef.com

TLF Rhône-Alpes Auvergne
BP 626
69 638 Vénissieux
Tél. : 04.78.20.22.66
edebienassis@e-tlf.com

TNT Express France
58 avenue Leclerc BP 7237
69 354 Lyon Cedex 07
Tél. : 04.72.80.79.30
philippe.brunel@tnt.fr

VEOLIA Propreté Rhin Rhône
105 av. du 8 mai 1945
69 140 Rillieux-la-Pape
Tél. : 04.72.01.48.75
corinne.crebier@veolia-proprete.fr

Club Entreprises
Sécurité routière du Rhône
Prévention du risque routier professionnel
Tél. : 04.72.61.62.69
clubentreprises69@live.fr
clubesr69.over-blog.com





Club Entreprises Rhône

Ils ont signé la charte d'engagement
2013 - 2016



Si, vous aussi,
vous souhaitez bénéficier d'une alliance,
vous souhaitez agir pour prévenir le risque routier professionnel

REJOIGNEZ-NOUS!

Bureau sécurité routière de la Préfecture du Rhône
Tél. : 04.72.61.62.69 - clubentreprisesr69@live.fr - clubesr69.over-blog.com